



## Perspectives sur le soutien aux agriculteurs: services de conseil dans les systèmes de connaissances et d'information agricole (AKIS)

### Résultats choisis

Durée du projet  
décembre 2012 - mai 2015

#### Contenu

- Cadre d'analyse
- AKIS en Europe - Vue d'ensemble
- Etudes de cas sur les services de conseil et les flux de connaissances
  - Exploitations de petite dimension
  - Liens entre recherche et pratique
  - Réseaux ruraux d'innovations
- Produits du projet PRO AKIS
  - Inventaires (base de données, carte, rapports)
  - Répertoires des organismes de conseil



PRO AKIS est financé par le 7ème programme-cadre  
de recherche de l'Union européenne, convention de  
subvention n°311994



[www.proakis.eu](http://www.proakis.eu)

# Une cadre d'analyse multidimensionnel pour produire des connaissances sur les AKIS en Europe

Il existe un large consensus académique comme politique sur le fait que les connaissances sont une ressource clé pour aider les agricultures européennes à intégrer de nouveaux enjeux liés à la compétition internationale, à la sécurité sanitaire, à la santé ou l'environnement. Les organismes de conseil agricole sont au cœur de différentes politiques européennes, par exemple celle sur le « Système de Conseil Agricole » (SCA) ou sur le « Partenariat Européen d'Innovation » (PEI). Mais on dispose de peu de connaissances à jour sur ces services de conseil: sur les transformations de leur financement, de leur organisation, de leurs méthodes et de leurs performances pour différents groupes d'agriculteurs ou d'acteurs des territoires ruraux.

## Objectif

PRO AKIS a pour objectif de combler ces lacunes de connaissances et de répondre à la question suivante: Comment les agriculteurs peuvent-ils accéder à des connaissances fiables et pertinentes, à du soutien et des orientations pour faire évoluer leurs exploitations, résoudre des problèmes, répondre à des attentes sociétales et développer de nouvelles opportunités?

## Etats de l'art de la littérature académique

Une revue de la littérature académique nous a permis d'identifier les différents cadres analytiques disponibles pour décrire les AKIS, ainsi que des concepts clé ([www.proakis.eu/objectives](http://www.proakis.eu/objectives)). Un second état de l'art présente les méthodes permettant d'évaluer l'efficacité du conseil agricole. Certaines de ces méthodes (telles que les revues systématiques) ont été appliquées à deux sujets: l'exposition des travailleurs agricoles aux pesticides, et la question du genre dans le conseil.

## Consultation des acteurs

En plus du comité consultatif d'experts du projet, les inventaires et les résultats des études de cas ont été présentés et discutés lors de six séminaires régionaux réunissant des acteurs de terrain et des décideurs publics.

## Concepts clés

- Les études conduites dans PRO AKIS se focalisent sur l'état actuel des **services de conseil** au sein des **infrastructures des systèmes de connaissances et d'information agricole (AKIS)**.
- **Services de conseil agricole:** ensemble des organisations permettant aux agriculteurs de co-produire des solutions au niveau de leurs exploitations grâce à des relations avec des conseillers pour produire des connaissances et développer des compétences.
- **AKIS:** une approche système qui relie des personnes et des institutions pour promouvoir des apprentissages mutuels, pour engendrer, partager et utiliser des technologies, des informations et des connaissances liées à l'agriculture. Le système inclut agriculteurs, enseignants, chercheurs, et conseillers agricoles pour valoriser des connaissances et des informations de différentes sources, afin d'améliorer les conditions de vie.
- Une analyse des **infrastructures** des AKIS est centrée sur les institutions et les politiques publiques (réglementations, institutions de coordination...), mais aussi sur les investissements matériels et immatériels (dépenses et réseaux de R&D, stations expérimentales...) soutenant les AKIS.

*“Le cadre analytique se focalise sur les infrastructures des AKIS.”*



Atelier régional, photo de l'équipe polonaise, 2014



Comité d'organisation du projet PRO AKIS, photo prise par les partenaires portugais, 2014

# AKIS en Europe: Vue d'ensemble

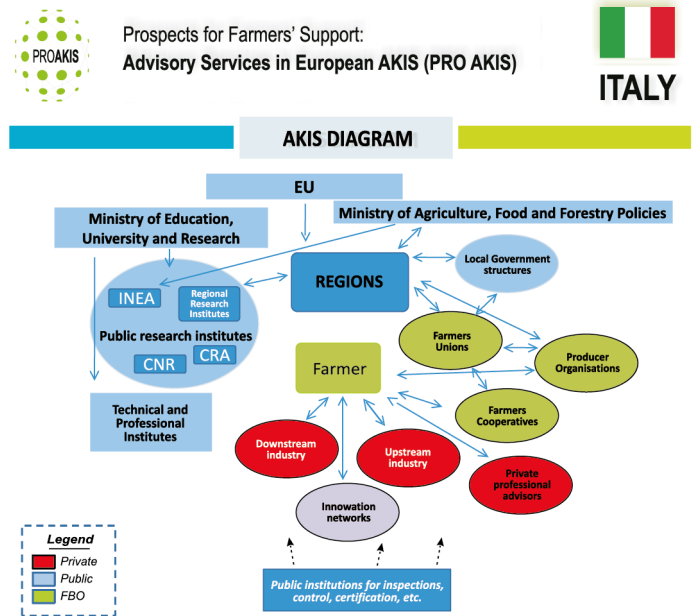
Les recherches ont montré la grande diversité des AKIS et des systèmes de conseil en Europe; chaque pays ayant développé un système en relation avec sa situation institutionnelle, ses acteurs et ses besoins. Dans les pays fédéraux ou décentralisés (Allemagne, Royaume-Uni, Italie, Belgique...), les AKIS sont caractérisés par des arrangements différents dans chaque région.

Dans la plupart des pays, le secteur public joue un rôle de fournisseur d'informations, de conseil et de financements. Les acteurs de la recherche et de l'éducation (publics ou privés) créent des connaissances, induisent de l'innovation, fournissent de l'enseignement, et également, dans de nombreux pays, du conseil. Le secteur privé est très fortement représenté dans les AKIS, par exemple à travers les milliers de consultants qui opèrent de façon indépendante (par ex. en Italie), dans de grands organismes (par ex. en Suède) ou des organisations de producteurs (OP) (par ex. en Finlande).

*“Les AKIS de l'UE sont caractérisés par un pluralisme institutionnel.”*

Il y a une tendance à la décentralisation et à la fragmentation (verticale et horizontale) du conseil agricole (par ex. en Grèce, au Portugal, en Italie, en Espagne), résultant en partie de la commercialisation des services et/ou de la privatisation d'organismes publics.

A ceci s'ajoute une compétition accrue entre organismes de conseil, des chevauchements entre domaines d'activités, et l'émergence de nouveaux acteurs (ONG, industries). Les OP, comme les



Exemple de diagramme représentant un AKIS, 2014

Chambres d'agriculture en France, jouent souvent un rôle majeur dans les AKIS, ce qui n'est pas le cas des ONG dans la plupart des pays étudiés. Cette diversité institutionnelle rend capitale la coordination des flux de connaissances entre acteurs des AKIS pour une bonne coopération. Cependant, des structures de coordination manquent dans certains pays (par ex. en Grèce, au Portugal, en Pologne).

Globalement, les AKIS de l'UE sont caractérisés par un pluralisme institutionnel (voir diagramme ci-dessus). Les trois séminaires régionaux de PRO AKIS (organisés en 2014 au Danemark, en France et en Pologne) ont permis d'explorer l'utilité du concept d'AKIS pour créer une vue d'ensemble sur une situation nationale. Ce concept demeure cependant peu connu, notamment des praticiens et décideurs publics, et son utilisation limitée dans la pratique.

**Table 1** Types dominants d'organismes de conseil dans l'UE-27

Type dominant d'organisation de conseil	Pays								
Public	Bulgarie	Grèce	Hongrie*	Irlande	Lettonie*	Pologne*	Roumanie*	Slovaquie*	
Privé	Estonie*	Pays-Bas							
Organisation de producteurs (OP)	Autriche*	Belgique	Chypre	Danemark	Finlande	France*	Lituanie*	Portugal	
	Slovénie*	Espagne	Suède						
Public/Privé	République tchèque*		Royaume-Uni						
Public/Privé/OP	Allemagne*	Italie	Malte						
Public/OP	Luxembourg*								

Note: Les pays avec une Chambre d'agriculture sont marqués par une astérisque. La Croatie n'est pas incluse.

# AKIS en Europe: les services de conseil agricole

Les services de conseil agricole regroupent l'ensemble des organisations permettant aux agriculteurs de co-produire des solutions au niveau de leurs exploitations, grâce à des relations avec des conseillers pour produire des connaissances et développer des compétences. Ces services sont organisés de façon très différente selon les pays européens. Nous avons classé les pays en fonction du type dominant de prestataires de conseil, afin de construire une vue d'ensemble. Cette typologie peut être utilisée comme base d'analyse du conseil agricole entre pays, et pour clarifier les discussions sur les avantages relatifs de différentes formes d'offre de services.

*“PRO AKIS a produit la première base de données systématique sur le conseil agricole dans l'UE.”*

Nous avons pour cela utilisé une typologie simplifiée selon laquelle le type dominant de prestataire peut être: « public », « privé », « organisation de producteurs (OP) » ou « ONG ». Nous n'avons pas trouvé de pays où les ONG sont les formes dominantes d'organisations. Cependant, des formes hybrides peuvent être rencontrées en pratique.

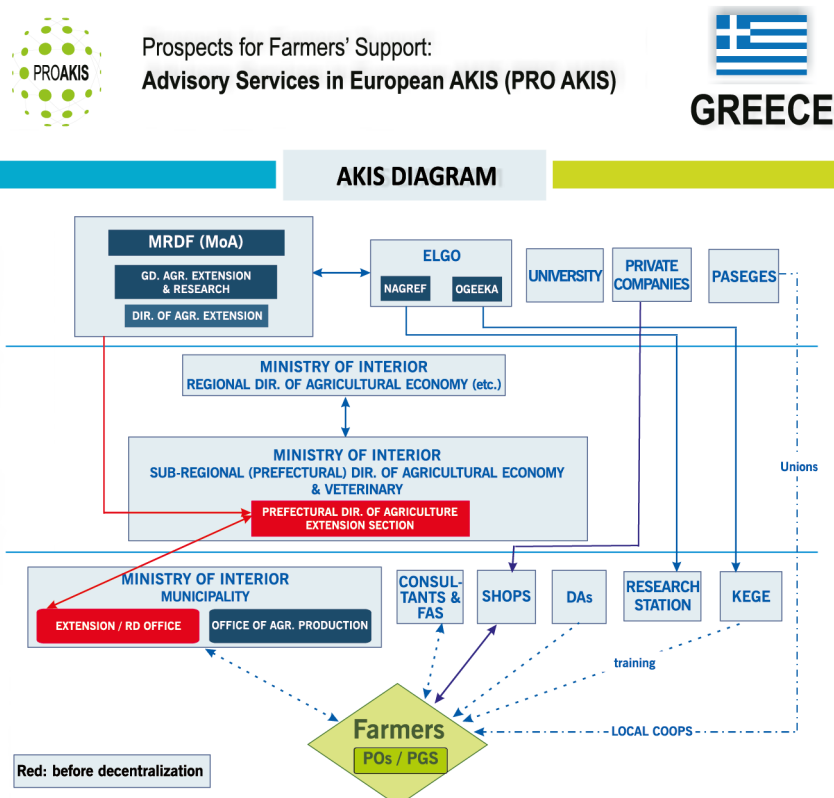
Par exemple, les Chambres d'agriculture peuvent être classées comme organisme « public » ou comme

« OP » selon les contextes. Une autre forme hybride est celle de cabinets commerciaux de conseil appartenant à des syndicats agricoles, ou celle d'universités privées commercialisant des services de conseil aux agriculteurs.

Une façon de rendre compte de cette diversité est de décrire chaque système selon a) le statut des prestataires et b) leurs sources de financement (voir des exemples de ces classifications dans les rapports nationaux: [www.proakis.eu/countryreports](http://www.proakis.eu/countryreports)).

## Pas de classification simpliste - Des typologies simplifiées avec chevauchements

Globalement, il y a une majorité de pays dans l'UE où des organisations de producteurs (11 pays) ou des organisations publiques (8 pays) sont les formes dominantes d'organisation de conseil agricole. Cela ne signifie pas que d'autres formes d'organisations (et notamment celles du secteur privé) ne sont pas actives dans ces pays. Des combinaisons entre différentes formes dominantes d'organisations de conseil ont été trouvées dans les pays fédéraux ou décentralisés (Allemagne, Royaume-Uni, Italie), mais également dans des pays de petite taille (Malte, Luxembourg). On peut également observer que les Chambres d'agriculture sont présentes dans 13 pays européens, mais qu'elles n'y sont pas nécessairement la forme dominante d'offre de conseil.



Exemple de diagramme représentant un AKIS, 2014

# L'efficacité du conseil pour répondre aux besoins des petites exploitations agricoles

Études de cas en Bulgarie, en Pologne, au Portugal et au Royaume-Uni

## Les enjeux

Les défis posés aux prestataires de conseil par les petites exploitations sont en premier lieu liés à la grande diversité des domaines de connaissances requis par ces entreprises rurales souvent très diversifiées (connaissances sur de nombreuses productions, sur l'accès aux aides, le respect des normes réglementaires, la diversification des activités...). Du fait de leur chiffre d'affaire réduit, les petites exploitations ont besoin de services abordables. Ces exploitations s'appuient souvent sur des connaissances tacites locales, notamment pour des questions techniques. Mais la mise à jour de ces connaissances pose problème. Ces exploitants sont aussi parfois réticents à demander du conseil, de peur que des problèmes de conformité de leurs exploitations vis-à-vis de réglementations apparaissent. Il est donc nécessaire de faciliter un renouvellement sans risque de leurs connaissances locales.

## Les études de cas

Les relations entre petites exploitations et conseil ont été étudiées en Bulgarie (région Centre-Sud près de Plovdiv), au Royaume-Uni (*crofters* à l'ouest de l'Écosse), en Pologne (agritourisme dans les Carpates), et au Portugal (exploitants débutant dans la production de myrtilles). La petite dimension économique de ces exploitations pose problème aux services de conseil agricole, qui doivent de plus en plus facturer leurs services. En l'absence de soutien public, proposer du conseil à des petites exploitations a donc un coût pour ces organisations. Et il y a peu de consultants privés installés dans les régions où les petites exploitations sont les plus nombreuses. Dans certains cas, ces exploitants vont rechercher un conseil « gratuit » auprès de fournisseurs d'intrants, mais qui les orientent alors vers l'achat d'intrants et de services spécifiques. Les agriculteurs sont plus susceptibles d'avoir recours à des organismes de conseil classiques pour des services liés à l'obtention de subventions, que pour du conseil technique ou économique sur la production.

## Faits saillants

Les études de cas ont mis en évidence:

- Des services de conseil pluralistes incluant des activités non agricoles et de diversification des activités agricoles;
- Des réseaux et du conseil informel entre différents acteurs;
- Une augmentation des tâches bureaucratiques au sein des administrations publiques et des OP au détriment d'une offre de service plus ciblée;
- Des exploitations de petite dimension récemment installées, actives dans la recherche de sources diversifiées de connaissances et qui apportent d'importantes connaissances transférables dans le secteur;
- Souvent une déconnexion avec la recherche académique.

Nous avons identifié des besoins pour:

- Des formations continues pour les agriculteurs et les conseillers;
- Des formations spécifiques pour les conseillers privés et les fournisseurs d'intrants;
- Des stratégies de moyen terme pour soutenir le développement des nouveaux entrants et des petites exploitations;
- Des méthodes de conseil s'appuyant sur les connaissances tacites et locales des leaders locaux et les améliorant;
- Du conseil personnalisé et disponible localement;
- Des actions de R&D ciblées pour répondre aux besoins grandissants en connaissances des petites exploitations.



Paysage typique de *crofting*, côte occidentale de l'Écosse, photo prise par les partenaires écossais, 2014

# La capacité du conseil agricole à relier la recherche et les besoins des agriculteurs

Etudes de cas en Bulgarie, en France, en Allemagne et en Pologne

## Les enjeux

Un des éléments clé pour le développement d'innovations et la diffusion d'informations réside dans le bon fonctionnement des liens entre recherche et pratique, qui permettent à la fois de produire des connaissances et de développer de nouvelles idées, pratiques et technologies. Le conseil agricole a traditionnellement comme fonctions de créer et de maintenir ces liens. Aujourd'hui, la diversité accrue des acteurs des AKIS et la réduction des investissements publics dans la R&D agricole rendent ces fonctions encore plus importantes. Dans le même temps, de nouvelles technologies (par ex. les TIC), de nouveaux acteurs (intermédiaires et courtiers en connaissances), et de nouvelles politiques publiques de soutien à l'innovation (par ex. le PEI) offrent de nouvelles opportunités pour connecter plus directement recherche et pratiques dans les agricultures européennes. Dans ce contexte, y-a-t-il encore un rôle pour le conseil?

## Les études de cas

Nous avons étudié les interfaces entre recherche et agriculteurs dans quatre cas: en Bulgarie, trois instituts de recherche appliquée, une station expérimentale, et l'Université d'agriculture de Plovdiv ont été choisis pour identifier les mécanismes de transfert de connaissances entre science et pratique.

*“Le bon fonctionnement des liens entre recherche et pratique est une clé de la diffusion des informations et des innovations.”*

En Allemagne, nous avons retenu le cas du Land de Bavière, où l'offre de conseil a connu une importante réforme passant d'un système entièrement public à un système mixte incluant conseil public et privé. En France, nous avons analysé le développement d'une offre d'outils d'aides à la décision (OAD) par des organisations publiques et privées de recherche. Ces OAD apportent directement des connaissances utiles pour la pratique aux agriculteurs (par ex. un ravageur est-il présent dans un champ? Combien d'azote apporter quand et où?). En Pologne, un réseau de fermes de référence joue différentes fonctions dans l'AKIS: ce sont des lieux où des expérimentations sont conduites, où des ateliers de formations réunissant chercheurs, conseillers et agriculteurs sont organisés.

## Faits saillants

- En Bulgarie, les agriculteurs reçoivent des informations de différentes organisations de recherche, par ex. à travers des contacts personnels ou des événements. Si les petites exploitations s'appuient aussi sur des sources informelles et indirectes de connaissances, les grandes exploitations ont des échanges plus formalisés avec chercheurs et consultants. La localisation des exploitations (distance aux centres administratifs) joue sur l'accès au conseil.
- Les agriculteurs et la recherche publique en Bavière ne demandent pas plus de contacts et d'échanges directs. Les besoins des agriculteurs semblent être bien intégrés dans l'AKIS multi-acteurs et multi-niveaux du Land.
- La relation agriculteur-conseiller est toujours nécessaire pour intégrer des besoins hétérogènes en connaissances et soutenir les décisions des agriculteurs dans le cas français. Les OAD sont des ressources partagées qui ont un impact sur le back-office du conseil, en réduisant sa contribution à la R&D agricole.
- La coopération entre chercheurs, conseillers et agriculteurs au sein du réseau polonais de fermes de référence permet la création de nouvelles connaissances, leur diffusion et leur adaptation aux conditions de la pratique.



Présentation au cours d'une réunion dans une ferme référence, photo prise par les partenaires polonais, 2014

# Des réseaux d'innovation pour améliorer les capacités d'innovation des agriculteurs en coopération avec d'autres acteurs ruraux

Etudes de cas en Allemagne, en Italie, au Portugal et au Royaume-Uni

## Les enjeux

Le Partenariat Européen d'Innovation (PEI) « Productivité et développement durable » adopte une approche en termes de système d'innovation qui considère l'innovation comme le résultat de processus interactifs d'apprentissage impliquant de nombreux acteurs en réseau. Comment de tels réseaux peuvent-ils être créés et soutenus, et comment sont-ils reliés aux infrastructures des systèmes de connaissance et de conseil, notamment dans les pays connaissant un désengagement de l'Etat de ces systèmes? Un défi réside dans la très grande diversité de dynamiques et de configurations de ces réseaux, résultant de la diversité des problèmes qu'ils abordent, des AKIS nationaux dans lesquels ils s'inscrivent, mais aussi des contextes sociaux, économiques et culturels.

## Les études de cas

Les réseaux étudiés étaient tous localement situés. Certains ont été initiés par le secteur public (un projet de recherche en Allemagne, un programme de développement de compétences en Ecosse), alors que d'autres ont été créés par des acteurs locaux (un réseau Anti-Mafia en Italie et un réseau de producteurs de baies au Portugal). Les réseaux fonctionnent comme des plateformes d'apprentissage et facilitent des interactions sociales entre agriculteurs et acteurs pertinents. Ces réseaux intègrent la diversité des thèmes et des besoins en connaissances des participants. Les exemples vont du conseil technique spécifique (production de baies au Portugal) à des expériences globales d'apprentissage (fermes de référence en Ecosse). Les réseaux n'étaient pas centrés sur la diffusion de technologies, mais soutiennent aussi des innovations incrémentales, organisationnelles ou sociales.

Les agriculteurs apprécient particulièrement la facilité d'accès des réseaux, les coûts de participation réduits, les opportunités de créer du lien social, mais aussi le fait d'apprendre, de rassembler des idées et d'échanger des connaissances. Les réseaux sont stables quand des financements (souvent publics) sont disponibles. Mais ils sont peu susceptibles de se poursuivre au-delà des programmes les finançant. Ce point souligne que ces réseaux ne peuvent à eux seuls compenser le désinvestissement public des infrastructures des systèmes de connaissances et de conseil agricole.

## Faits saillants

- Les réseaux agricoles étudiés ont contribué à des objectifs de productivité, de durabilité et de rentabilité; les réseaux ruraux englobaient quant à eux des objectifs plus larges de développement durable.
- Les réseaux sont complémentaires des services de conseil car ils impliquent des chercheurs, des experts, des conseillers expérimentés mais aussi des techniciens issus d'autres secteurs.
- Les réseaux peuvent combler certains manques des infrastructures des AKIS causés par le désinvestissement public.
- Les réseaux s'appuient sur des innovations incrémentales pour améliorer les pratiques et les modes de gestion. Ces innovations mobilisent des connaissances tacites et explicites à travers des relations interpersonnelles informelles ou des relations de services plus formelles entre experts.

*“Les réseaux d'innovation ne peuvent se substituer aux investissements publics dans les infrastructures des systèmes de connaissances et de conseil.”*



Plantations de myrtilles, photo prise par les partenaires portugais, 2014



## Les produits de PRO AKIS

INVENTAIRE  
[www.proakis.eu/inventory](http://www.proakis.eu/inventory)

### Posters

- **Posters** décrivant les AKIS de 27 Etats membres selon un même format et une même présentation pour faciliter la comparaison.
- Ils contiennent des diagrammes des AKIS qui représentent les composants, la structure et - dans certains cas - les relations entre les composants des AKIS dans chaque pays.
- Ils proposent une vue d'ensemble des principales organisations et acteurs de chaque AKIS, ainsi que les principales sources de financement, les bénéficiaires, et les thèmes du conseil.

### Base de données interrogeable

- La base de données met en exergue les types dominants d'organisations de conseil dans chaque pays. Elle est liée à une **carte interactive** avec une fonction recherche, ainsi que des fiches d'information sur chaque pays.
- La carte en couleur légendée fournit également un aperçu de la distribution des organisations de conseil en Europe.

### Rapports nationaux

- **27 rapports nationaux** décrivant les AKIS nationaux et les organisations de conseil.

### Annuaire

- Il s'agit d'un annuaire public des organisations de conseil agricole dans l'Union Européenne.
- On peut y effectuer des recherches par pays, par année d'établissement, par type d'organisation de conseil, ou par thème des services offerts.
- La maintenance de cet annuaire sera transférée au Service Point of the European Innovation Partnership - Agriculture.

ANNUAIRE  
[www.proakisinventory.eu](http://www.proakisinventory.eu)

Auteurs: Katrin Prager, Andrea Knierim, Pierre Labarthe, Livia Madureira, Violeta Dirimanova, Jozef Kania  
(contact: [andrea.knierim@uni-hohenheim.de](mailto:andrea.knierim@uni-hohenheim.de) ou [katrin.prager@hutton.ac.uk](mailto:katrin.prager@hutton.ac.uk))

Ce document est le résultat d'un travail collaboratif entre 8 institutions européennes de recherche:



Cette publication reflète l'opinion des auteurs et non celle de la Commission européenne, qui ne peut pas être tenue pour responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans cette publication.